



## **Fonctionnement de la commission hygiène et sécurité**

Depuis le début de la crise sanitaire la commission à régulièrement été réunie. Cependant, des décisions sont aussi prises, en dehors de ce cadre, notamment quand il s'agit de réadapter ou de moduler rapidement les mesures suite à des recommandations gouvernementales.

La commission rassemble des élus représentants des parents APE (2), des élèves, des enseignants ainsi que l'équipe de direction.

Durant cette commission des sujets sont abordés et débattus si besoin.

Notre rôle en tant qu'APE est de transmettre les retours des familles et de permettre à nos enfants d'être au maximum en présentiel tout en s'assurant de la sécurité sanitaire. Effectivement : rien ne remplace la classe, et le vécu de l'enseignement à distance est souvent très difficile.

La crise sanitaire a créé des avis et des opinions très différents.

La crise sanitaire a aussi créé beaucoup de problèmes : les décisions prises ont de nombreuses résonances.

La crise sanitaire n'est pas une donnée simple avec une solution facile. Toutes les décisions impliquent une réflexion sur le bien-être psychique des enfants à court/moyen et long terme, le bien-être éducatif, la qualité éducative, le cadre de l'enseignement à distance, les conséquences diverses de certains choix (la divulgation ou pas du nom des personnes covidées dans une classe... etc).

Cette réflexion autour de nos enfants impose aussi, un regard sur l'ensemble des équipes qui les entourent.

Après ces quelques explications, sachez que nous restons disponibles pour noter et transmettre vos remarques pour que chacun puisse permettre à l'ensemble des enfants du Lycée de traverser au mieux cette période compliquée.